

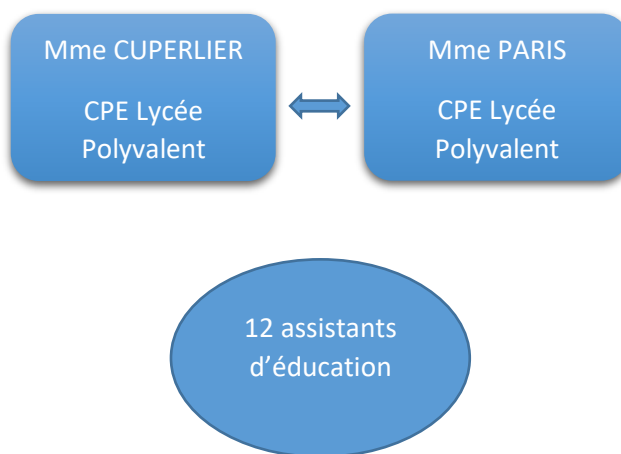
# Le service de vie scolaire du lycée polyvalent Paul Verlaine

## Préambule :

Le service de vie scolaire est un interlocuteur et un acteur primordial au sein de l'établissement scolaire. Ce service, dirigé par les conseillers principaux d'éducation est en fonction du lundi au jeudi de 7h30 à 20h00 et de 7H30 à 18H00 le vendredi. Il assure différentes missions comme :

- Assurer la surveillance et la sécurité des élèves au sein de l'établissement.
- Assumer les missions de surveillance de l'internat.
- Veiller à l'application et au respect du règlement intérieur.
- Assurer le suivi (absences, résultats, comportement) et l'accompagnement des élèves dans leur scolarité en faisant le lien entre les familles et les différents personnels de l'établissement.
- Suivi et accompagnement des différents examens.
- Participation au C.E.S.C (Comité d'Education à la Santé et Citoyenneté) avec la mise en place de projets.
- Animation du C.V.L (Conseil de la Vie Lycéenne).
- S.N.U (Service National Universel) : information, accompagnement des élèves volontaires.
- ...

## Organigramme simplifié du service :



## Nous contacter :

Par téléphone : **03.24.39.50.30** en vous adressant à l'accueil. Merci de préciser le motif de votre appel afin d'être orienté vers la personne la plus à même de répondre à votre demande.

Par mail : [ce.0080039z@ac-reims.fr](mailto:ce.0080039z@ac-reims.fr)